N° D'IMPRIMÉ C55173641

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
17/02/2024

N° DU PROCÈS-VERBAL
24031652

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
16/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S072C073

(9) RAISON SOCIALE : SARL L'AUTO CONTROLE DES 4 C

(3) COORDONNÉES : ZONE D' ACTIVITE DE LA 4 C
72240 CONLIE
Tél : 02 43 27 99 61

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 072T1002

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
2039 VY 72 (F)	12/04/2000	12/04/2000

Marque	Désignation commerciale
LAND ROVER	DEFENDER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
SALLDVB88YA179239	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MLD6404CP098	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
46705

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 04/03/2020 : 41141 km / 19/02/2022 : 41388 km

Véhicule présentant des particularités incompatibles avec les installations de contrôle ayant entraîné la mise en œuvre de méthodes spécifiques

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-1.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	0 %		2 %	
Forces verticales :	974 daN		858 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	339 daN	333 daN	151 daN	145 daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	339 daN	333 daN	151 daN	145 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 52 %				

Émissions à l'échappement
Opacité (3 m-1) C2 : 0.15 m-1 C3 : 0.13 m-1 C4 : 0.21 m-1 Moyenne : 0.17 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.0 % -0.5 %